

**Centre intégré  
de santé  
et de services sociaux  
des Laurentides**

**Québec** 

**REVUE DE PRESSE RÉGIONALE  
SEMAINE DU 10 JUIN 2024**

**Par la Direction des communications  
et des affaires corporatives**



## AVIS DE CONVOCATION

Vous êtes, par la présente, convoqués à l'Assemblée générale annuelle de votre Fondation qui aura lieu :

**Date :** Lundi 17 juin 2024 à 18 h 30

**Lieu :** Centre d'hébergement Ste-Anne, Salle Yvan Marcotte  
411, de la Madone, Mont-Laurier

Vous pourrez prendre connaissance du bilan financier 2023, du rapport d'activités 2023 et prévisionnel pour 2024.

### Élections :

Veillez noter que lors des élections, est éligible toute personne physique qui croit en la cause philanthropique de la FCHML et qui n'est pas inéligible au sens de la loi. Une candidature ne pourra être soumise à l'assemblée générale que si un préavis, signé par un administrateur et contresigné par le candidat, est remis avant la fermeture du bureau de la Fondation le jeudi 13 juin 2024 à 17 h. Des formulaires d'avis de candidature sont disponibles au bureau de la Fondation.

Bienvenue à tous.

>1262493

# Le syndicat des intervenants en centres jeunesse sonne l'alarme

LUC ROBERT  
luc@journalaccs.ca

Des intervenants et parents d'usagers déplorent que peu de fouilles sont effectuées dans les centres jeunesse de la région, en marge des tristes événements qui se sont produits la semaine dernière près de l'École polyvalente Saint-Jérôme, impliquant possiblement une arme blanche.

Des situations précises inquiètent le syndicat des employés, qui souhaite voir des améliorations apportées à la sécurité des établissements de Saint-Jérôme et de Sainte-Sophie.

« On n'est pas assez équipé pour parer aux événements. En effet, il semble y avoir un manque de sécurité. Plusieurs cas dangereux ont réussi à être contrôlés, mais il arrive trois ou quatre gros cas dangereux par année qui ne sont pas publicisés et où des fouilles systématiques auraient dû avoir lieu. Il faut avoir l'accord du coordonnateur en devoir pour procéder et ça peut prendre jusqu'à quatre heures pour avoir le retour de téléphone pour approbation du centre d'Huberdeau. Le ou la jeune que nous soupçonnons a alors le temps de dissimuler ou de cacher sa possible arme n'importe où avant que nous puissions le ou la fouiller. C'est un danger réel, tant pour nos membres que pour les jeunes usagers autour », a pointé du doigt Mme Geneviève Viau, responsable des communications du syndicat des travailleuses et travailleurs des Laurentides en santé et services sociaux-CSN (STTLSSS-CSN).

Le syndicat s'inquiète particulièrement dans les cas de permissions de fin de semaine, lorsque les usagers reviennent au



centre jeunesse. « Il y a le protocole : il est volumineux et pas toujours très logique à suivre. On demande à ce qu'il soit simplifié. Les intervenants devraient avoir plus de liberté pour décider sur qui et quand on procède à une fouille. Ils connaissent souvent les usagers et leur passé. La direction ne laisse pas beaucoup de latitude au jugement des intervenants, qui sont en première ligne et qui sont à risque de recevoir des coups », a-t-elle poursuivi.

## Équipements

Le STTLSSS-CSN déplore aussi que des employés d'autres régions se sont vus accorder l'achat d'équipements protecteurs, alors que ce ne serait pas le cas ici, dans les mêmes conditions risquées.

« On demande depuis des lunes au CISSS de recevoir des vestes anti-perçantes, pour éviter qu'une arme blanche ou artisanale blesse un intervenant. Le dossier stagne et nous n'obtenons pas de suivi, alors que nos collègues de Laval ont reçu les dites vestes de

sécurité. Encore pire, le CISSS a refusé de faire installer des arches de sécurité, ces genres de cadres de porte qui servent à détecter les métaux (dont les armes). Faudra-t-il attendre un drame pour que ces équipements nous soient octroyés ? », a questionné Mme Viau.

## Surveiller les entrées et retours

Cette dernière avoue que la réglementation peut lier les mains des patrons dans bien des cas, mais que des améliorations pourraient tout de même être apportées.

« Le fameux tableau (matrice des risques). L'employeur n'a pas souvent la même vision que nous dans son interprétation et son application. Bien sûr, il y a la Loi sur le système de justice pénal pour adolescents (LSJPA) à considérer, mais les entrées et retours des usagers doivent être plus serrés. Par exemple, quand une alerte Amber est émise, le coordo s'occupe d'elle en premier. Notre message de demande de fouille tombe sur un répondeur. On ne peut pas laisser un ou une jeune en

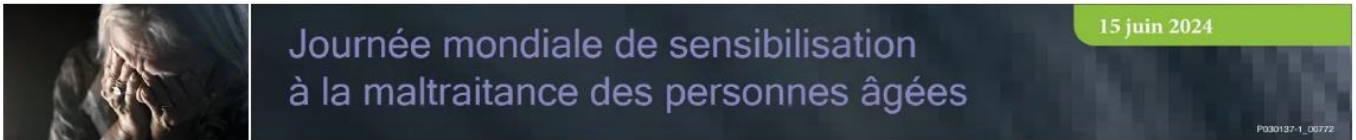
attente dans l'entrée de deux à quatre heures. Les intervenants ont souvent des doutes sur certains jeunes, qui reviennent perturbés au centre. Ça peut être aussi des jeunes éclopés de la vie, qui nous arrivent avec des cas de santé mentale ou de troubles de l'opposition. Ça demande des décisions précises et éclairées. Il faut que les droits des jeunes soient respectés, mais il y a un équilibre à trouver avec la direction du CISSS, une uniformisation. Plusieurs personnes sont en danger dans le contexte actuel. Est-ce qu'il y a eu quelques fouilles abusives il y a 20 ou 30 ans, oui, mais ce sont des cas très isolés. Aujourd'hui, on se trouve à l'opposé : tu ne peux plus chercher rien sur personne. »

Le syndicat déplore que les priorités ne seraient pas ce qu'elles devraient être. « La centralisation des hôpitaux continue. Les CLSC et les centres jeunesse sont les mal aimés et les oubliés du système. Les cas de détresse mentale augmentent, mais l'argent va aux hôpitaux. On est obligé d'impliquer la CNESST dans plusieurs dossiers pour que ça bouge. On assiste au démantèlement du réseau public. Si nous n'en parlons pas, ça va se faire sans que personne ne le voit », a-t-elle terminé.

## Réponse du CISSS

Du côté patronal, le CISSS entend fouiller le dossier avant de réagir plus en détails. « Nous travaillons activement afin de fournir une réponse complète à vos questions. Nous allons cependant avoir besoin d'un peu plus de temps pour effectuer des validations », a souligné M. Maxime LeDuc, pour l'équipe de la Direction des communications et des affaires corporatives du CISSS des Laurentides.

Les syndiqués se demandent quant à eux « si la sécurité dans les CLSC, les centres jeunesse et les hôpitaux est devenue un mal nécessaire ».



## LA MALTRAITANCE SUR LES PLANCHES AVEC LA BELLE GANG



Manon Boyer et Viviane Genest, conseillères au commissariat aux plaintes et à la qualité des services au CISSS des Laurentides.



Les comédiens de la troupe de théâtre La Belle Gang lors de la représentation à Saint-Jérôme le 25 mai dernier.

Le 25 mai dernier, la Maison de la culture Claude-Henri-Grignon à Saint-Jérôme a été le théâtre d'un événement à franc succès. Le Comité des usagers du Centre intégré de santé et de services sociaux des Laurentides (CUCI) a accueilli la troupe de théâtre La Belle Gang pour une représentation spéciale de leur pièce abordant la maltraitance envers les personnes âgées.

Intitulée « Faudrait pas prendre grand-mère pour une dinde et grand-père pour son dindon », cette pièce offre une perspective unique sur un sujet encore trop souvent considéré comme tabou. Avec un mélange subtil d'humour et de sensibilisation, La Belle Gang a su captiver l'audience présente lors de cette deuxième représentation.

La pièce, initiée par le Comité des usagers du CISSS des Laurentides, se veut une plateforme de sensibilisation sur des sujets sociaux cruciaux où chaque individu peut jouer un rôle actif. L'échange avec le public après la représentation s'est avéré aussi enrichissant que la pièce elle-même. Les spectateurs ont eu l'opportunité d'exprimer leurs réflexions, leurs expériences personnelles et leurs questions, favorisant ainsi un dialogue stimulant et constructif.

« Nous espérons rejoindre les gens sur des sujets sociaux importants sur lesquels chacun a du pouvoir. Nous pouvons tous contribuer au bien-être des aînés et des personnes vulnérables en veillant à adopter des comportements adéquats à leur endroit », a déclaré Carole Tavernier, présidente du comité.

D'autres représentations de la pièce auront lieu au cours des prochaines semaines.

Pour plus d'informations, visitez le site web du Comité des usagers du CISSS des Laurentides : [www.santelaurentides.gouv.qc.ca](http://www.santelaurentides.gouv.qc.ca).

Nouvelles des Laurentides, site Internet

Un succès pour la pièce de théâtre La Belle Gang à Sainte-Adèle

<https://nouvelleslaurentides.ca/un-succes-pour-la-piece-de-theatre-la-belle-gang-a-sainte-adele/>

L'organisme Resto Pop de Thérèse-De Blainville récompensé aux Prix d'excellence du réseau de la santé et des services sociaux

<https://nouvelleslaurentides.ca/lorganisme-resto-pop-de-therese-de-blainville-recompense-aux-prix-dexcellence-du-reseau-de-la-sante-et-des-services-sociaux/>

L'Écho de la Rive-Nord, site Internet

L'organisme Resto Pop de Thérèse-De Blainville récompensé

<https://www.lechodelarivenord.ca/actualites/societe/613726/lorganisme-resto-pop-de-therese-de-blainville-recompense>

CIME, site Internet

Enfin déployé dans les Laurentides - Dépistage de la surdité chez les nouveaux-nés

<https://laurentides.cime.fm/nouvelles/631765/depistage-de-la-surdite-chez-les-nouveaux-nes>

Les cas ont quadruplé - Risque élevé d'éclosion de coqueluche dans les écoles

<https://laurentides.cime.fm/nouvelles/630492/risque-eleve-d-eclosion-de-coqueluche-dans-les-ecoles>

CFLO, site Internet

Entrevue avec le Dr. Luc Laurin - Des médecins des Laurentides qui prendront bientôt leur retraite sont découragés par «l'enfer» de devoir abandonner des centaines de patients sans suivi, même si plusieurs sont très vulnérables selon ce que nous rapporte le Journal de Montréal. L'équipe de l'émission matinale à CFLO a reçu le docteur Luc Laurin pour parler de cette situation

<https://www.cflo.ca/entrevue-avec-le-dr-luc-laurin/>

TVCL, site Internet

Les Nouvelles TVCL du 10 au 16 juin 2024

*Un été signé Antoine-Labelle : dix étudiants passeront l'été à travailler et à découvrir la MRC d'Antoine-Labelle*

<https://www.youtube.com/watch?v=7i2GvHZYvfE> (à partir de 39:12)